

Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) en neuropsychologie

Séance d'information
14 octobre 2025

MAS

Maîtrise d'études avancées
Master of Advanced Studies



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Neuropsychologie

septembre 2025



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Triangle
Azur

Université de Genève
Université de Lausanne
Université de Neuchâtel

Membres du comité directeur

- **Direction**
 - Prof. Julie Péron (Professeure Associée)
- **Membres de la FPSE**
 - Prof. Matthias Kliegel (Professeur Ordinaire)
 - Prof. David Sander (Professeur Ordinaire)
 - Dre Andrea Brioschi Guevara (Chargée de Cours, Spéc. en neuropsych. FSP, CLM CHUV)
- **Membre externes représentant les institutions**
 - Dre Anne Bellmann (Spéc. en neuropsychologie FSP, Resp. de l'unité de Neuropsychologie, CRR-Suva, Sion)
 - Dre Roberta Ronchi (Spéc. en neuropsychologie FSP, Resp. de l'unité, HUG)
 - Mme Delphine Frochaux (Spéc. en neuropsychologie FSP, Resp. de l'unité, RHNe)
- **Représentantes des étudiant.e.s**
 - Mesdames Camille Seiler et Emilie Chassot (en 2^{ème} année du MAS)
- **Coordinatrice du MAS (invitée permanente avec voix consultative)**
 - Dre Gwladys Rey



OBJECTIFS

Mas en neuropsychologie

MAS

Maîtrise d'études avancées
Master of Advanced Studies



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Neuropsychologie

septembre 2025



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Université de Genève
Université de Lausanne
Université de Neuchâtel

Objectifs

- Objectif du MAS en neuropsychologie : proposer **une formation professionnelle approfondie** en neuropsychologie.
- Cette formation aboutit à la délivrance du **diplôme** « Maîtrise universitaire d'études avancées en neuropsychologie » (*Master of Advanced Studies in Neuropsychology*).
- Ce MAS est organisé par la Section de psychologie de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève pour le Triangle Azur*.

**Triangle Azur = réseau de coopération
qui réunit les universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel.*

Objectifs

- Ce MAS a été **accrédité** par le **Département fédéral de l'intérieur** le 19 octobre 2022
- Répond aux exigences de la Loi fédérale sur les professions relevant du domaine de la psychologie (Lpsy*)
- Permet de décerner le titre postgrade **fédéral** de *spécialiste en neuropsychologie*.

* Voir: <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/gesetze-und-bewilligungen/gesetzgebung/gesetzgebung-berufe-im-gesundheitswesen/gesetzgebung-psychologieberufe.html>

CONTENU DE LA FORMATION

Mas en neuropsychologie

MAS

Maîtrise d'études avancées
Master of Advanced Studies



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Neuropsychologie

septembre 2025



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Université de Genève
Université de Lausanne
Université de Neuchâtel

MAS en neuropsychologie

- Le programme d'études du MAS comprend **3 parties** :
 - *Partie théorique*
 - ~ 500 unités de connaissances théoriques et savoir-faire
 - *Partie pratique*
 - 3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie
 - 180 cas traités personnellement (dont 10 détaillés sous la forme de rapports écrits et oraux)
 - 300 unités de supervision
 - *Evaluation finale*
 - 1 examen final (2 vignettes écrites, 1 oral)
- L'université exige que l'ensemble des éléments susmentionnés soient acquis au terme de la formation* des étudiant.e.s, mais l'université ne propose qu'une partie de ces éléments.

* Le nouveau règlement fixant une durée maximale de 6 ans pour l'ensemble de la formation, théorie et pratique.

MAS en neuropsychologie

Ce qui est acquis à l'Université de Genève :

- **Partie théorique :**
 - ~ 500 unités de connaissances théoriques et savoir-faire
- **Partie pratique :**
 - 50 (sur 300) unités de supervision
- **Evaluation finale :**
 - 1 examen final (2 vignettes écrites et 1 oral)

Ce qui est de la responsabilité des étudiant.e.s :

- **Partie pratique :**
 - 3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie
 - 180 cas traités personnellement (dont 10 détaillés)
 - 250 (sur 300) unités de supervision

CONNAISSANCES
THÉORIQUES ET
SAVOIR-FAIRE

Mas en neuropsychologie

MAS

Maîtrise d'études avancées
Master of Advanced Studies



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Neuropsychologie

septembre 2025



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Université de Genève
Université de Lausanne
Université de Neuchâtel

Connaissances théoriques et savoir-faire

- Enseignements: ~ 500 unités (≈ 378 heures) réparties sur un **cycle de trois ans**
- Cours en moyenne **2 à 3 jours / mois** (*vendredi/samedi*)
- Modules répartis en **5 grands domaines** :

	Nombre d'unités
Domaine Général	141
Domaine Adulte	152
Domaine Enfant	110
Domaine Personne âgée	52
Domaine Expertise	20
Interactions simulées	15

Exemple de répartition (volée 2023)
... le programme des cours est mis à jour et
développé chaque année !

Neuropsychologie générale

Aspects neurobiologiques : apports des techniques électrophysiologiques et d'imagerie ; éléments de neurologie et de psychopharmacologie ; réseaux cérébraux et plasticité fonctionnelle ; interventions neurobiologiques (stimulation magnétique transcrânienne et stimulation cérébrale intracrânienne)

Aspects neuropsychologiques 1 (évaluation, intervention) : bonnes pratiques et limites de la psychométrie ; évaluation individualisée et plurielle /intégrative ; liens entre neuropsychologie et psychopathologie ; dimension culturelle de l'évaluation ; établissement de buts d'intervention dans la vie quotidienne ; évaluation de l'efficacité des interventions (cas uniques, approche qualitative) nouvelles technologies

Aspects neuropsychologiques 2 (entretien, rapport et transmission d'informations, autoréflexion) : gestion de l'entretien anamnestique et de la relation (principes et jeux de rôle) ; entretien motivationnel ; rédaction du rapport et transmission des informations

Réhabilitation psychosociale (facteurs socio-économiques, culturels...) et travail en réseau ; soutien aux proches

Systèmes sociaux et sanitaires, connaissances juridiques, assurances

Éthique et déontologie

Troubles fonctionnels / Psychologie d'urgence (gérer situation de crise au moment du bilan, gestion risque suicidaire)

Neuropsychologie de l'adulte

Troubles de la **mémoire à long terme**

Troubles de la **mémoire de travail**

Troubles du **langage écrit**

Troubles du **langage oral**

Troubles **gnosiques, topographiques, héminégligence**

Troubles **praxiques et activités de la vie quotidienne**

Troubles de la **cognition sociale**

Troubles des **fonctions exécutives** et de l'**attention** (incluant aussi neuropsychos-oncologie, fatigue, etc.)

Prise en charge des **troubles cognitifs sévères** ; états de conscience altérés

Troubles **du comportement et des émotions** ; sexualité

Évaluation des syndromes de **dysconnexion** et évaluation neuropsychologique dans la chirurgie de **l'épilepsie**

Neuropsychologie de l'enfant

Spécificités de la neuropsychologie de l'enfant

Troubles de la **mémoire**

Troubles **praxiques et gnosiques**

Troubles **des fonctions exécutives et attentionnelles**

Troubles de la **cognition sociale et des émotions**

Troubles du **langage oral**

Troubles du **langage écrit et du calcul**

Les effets cognitifs et cérébraux de différentes **maladies et syndromes pédiatriques** (épilepsie, anomalies cardiaques congénitales, prématurité...)

Neuropédiatrie générale

Lésions cérébrales acquises chez le tout petit/enfant

Neuropsychologie de la personne âgée

Évaluation de la personne âgée : spécificités (y compris capacités de discernement + biomarqueurs)

Interventions **psychologiques et psychosociales** chez la personne âgée : spécificités

Troubles de la **mémoire**

Évaluation et interventions (neuropsychologiques et pharmacologiques) dans les **démences sévères / en EMS**

Maladies **génétiques et immunologiques**

Domaine de l'expertise

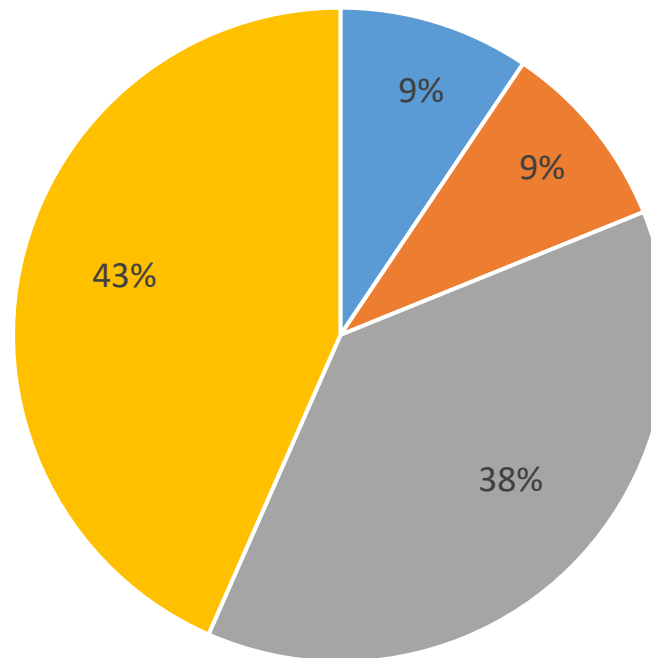
Objectifs, évaluation et rapport dans l'expertise médico-légale

Expertise conduite automobile

Capacités de discernement

Enseignements du MAS (~500 unités)

Provenance des intervenants



Pour illustration, sur les 3 années
2023-24, 24-25, 25-26

Présence aux cours et absences

- L'OFSP exige que la présence à la formation soit de **100%**.
→ La présence aux cours est donc **OBLIGATOIRE**.
- Toutefois, en cas de force majeure, nous autorisons les étudiant.e.s à s'absenter à condition qu'ils/elles remplissent les conditions suivantes :
 - l'absence est dûment justifiée; faire une demande à la coordinatrice – la demande sera transmise à la Directrice du Comité directeur du MAS
 - l'étudiant.e a effectué un travail écrit* permettant de confirmer qu'il/elle a bien pris connaissance de toute la matière présentée en son absence.
 - lorsque l'absence est trop conséquente pour pouvoir être compensée par un travail écrit, il sera demandé à l'étudiant.e de suivre la partie manquante lors d'une année subséquente.

À noter qu'un maximum de 10% d'absences sur les 3 années d'enseignement est accepté.

* travail écrit de 10 pages maximum (i.e., synthèse des aspects clefs du cours manqué en question ; il ne s'agit pas de faire un copier-coller des slides, mais de synthétiser les informations jugées pertinentes dans votre activité de neuropsychologue clinicien.ne).

Contrôle continu

- **QCM** à la fin de chaque cours
- 5 notes - moyennes calculées sur les 3 années, en fonction du nombre d'unités de cours

Domaine
Général

Domaine
Adulte

Domaine
Enfant

Domaine
Pers. âgée

Domaine
Expertise

HEURES DE
PRATIQUE

Mas en neuropsychologie

MAS

Maîtrise d'études avancées
Master of Advanced Studies



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Neuropsychologie

septembre 2025



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Université de Genève
Université de Lausanne
Université de Neuchâtel

3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie

Acquisition = de la responsabilité des étudiant.e.s

- « Activité clinique neuropsychologique »
 - Toute **activité clinique autour d'un.e patient.e** encadrée par un.e **psychologue porteur/euse du titre** fédéral ou FSP (ASNP) de spécialiste en neuropsychologie (ou qualifications jugées équivalentes);
 - En **présence du/de la patient.e** : anamnèse, examen neuropsychologique, restitution des résultats/conclusions, conseil, intervention, travail en réseau;
 - En **l'absence du/de la patient.e** : préparation du bilan, analyse des résultats du bilan, rédaction du rapport, recherche d'informations en lien avec la problématique du/de la patient.e, préparation d'une intervention, participation aux colloques du lieu de pratique, entretiens téléphoniques, travail en réseau.
 - Remarque : l'observation compte

3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie

Attention !

- 3600 h d'activité clinique neuropsychologique $\neq$ 3600 h de travail
 - Pour un.e psychologue qui travaille à 100% dans le domaine de la neuropsychologie clinique, on peut estimer qu'environ 70% de son temps de travail est dédié à de l'activité clinique neuropsychologique*.
- à prendre en compte lors du calcul des heures de pratique clinique effectuées;

* Il faut donc attester de **5142 heures** de travail ($5142 \times 70 / 100 = 3600h$), dans au moins 2 établissements distincts.

3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie

- « Dans au moins 2 établissements distincts »
 - = « dans au moins **deux structures fonctionnellement indépendantes** »
 - Par exemple :
 - (1) le Service de Neurologie des HUG et (2) le Centre Leenaards de la Mémoire du CHUV;
 - (1) le Service de Neurologie des HUG et (2) le Service de Neurorééducation des HUG.
 - 1 établissement = au moins **600 h**
 - au moins **1200 h** dans un établissement qui offre une approche interprofessionnelle;
 - au moins **1800 h** en Suisse.

Lieux de pratique de «type A»



prise en charge hospitalière et
ambulatoire



équipe interdisciplinaire
médicale et thérapeutique sur
site



présence d'au minimum 0.5
EPT de neuropsychologue avec
titre de spécialiste en
neuropsychologie (FSP ou EAN)
travaillant sur le même site que
l'étudiant



accueil de patients présentant
des tableaux cliniques
d'étiologies cérébrales diverses
avec une activité de diagnostic
et/ou de rééducation
diversifiée et non standardisée



en cas d'institution multi-sites,
des colloques ou réunions de
communication inter-sites sont
organisés régulièrement (au
moins 1x/mois)

3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie

- « accueillant des personnes présentant différents troubles ou pathologies neuropsychologiques »
 - Acquérir de l'expérience dans **au moins 3** des 5 domaines* ci-dessous :
 - Les troubles **neurodéveloppementaux**,
 - Les lésions **cérébrales acquises**,
 - Les processus **de vieillissement problématique**,
 - Les pathologies **psychiatriques** ayant un effet sur la cognition et le comportement,
 - Les **autres affections** ayant des effets sur le cerveau.
 - acquérir de l'expérience de différentes populations : adulte, enfant, personnes âgées (au moins deux)

* 1 domaine = au moins 600h

3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie

- « pour diagnostic, traitement et/ou réadaptation »
 - Acquérir de l'expérience en **évaluation** ET **intervention**
 - Au moins 3 sur les 10 cas détaillés à présenter décrivent une intervention neuropsychologique réellement mise en place et réalisée par l'étudiant.e.

CAS TRAITÉS PERSONNELLEMENT

Mas en neuropsychologie

MAS

Maîtrise d'études avancées
Master of Advanced Studies



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Neuropsychologie

septembre 2025



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Université de Genève
Université de Lausanne
Université de Neuchâtel

180 cas traités personnellement (dont 10 documentés de manière exhaustive)

Acquisition = de la responsabilité des étudiant.e.s

- Garantir que les psychologues en formation en neuropsychologie engagé.e.s réalisent **personnellement** des bilans et/ou interventions neuropsychologiques :
 - participation à l'anamnèse, la préparation et l'administration des tests/exercices, la restitution des résultats, et la rédaction du rapport;
 - évaluation/intervention adaptée de manière flexible aux spécificités des personnes venant consulter.

180 cas traités personnellement (dont 10 documentés de manière exhaustive)

Acquisition = de la responsabilité des étudiant.e.s

- Qu'est-ce qui est reconnu comme 1 cas traité personnellement ?
 - dans un contexte d'évaluation : l'étudiant.e a significativement contribué à toutes les phases de l'évaluation (ok si n'a pas fait d'anamnèse) ;
 - dans un contexte d'intervention : l'étudiant.e a significativement contribué à la mise en place et à la réalisation de l'intervention, ainsi qu'à l'évaluation des effets de cette intervention ;
 - dans un contexte où évaluation et intervention sont proposées à 1 patient.e : l'ensemble du travail réalisé compte pour 1 cas.

10 cas documentés de manière exhaustive :

- 7 cas à présenter à l'écrit sous forme de rapports détaillés,
 - 3 cas à présenter à l'oral dans le cadre des sessions annuelles de présentations de cas.
- 1 cas détaillé = (1) présentation du bilan réalisé et des conclusions tirées,
(2) réflexion portant sur bilan réalisé et conclusions tirées,
(3) présentation des interventions réalisées et/ou qui auraient pu être réalisées.
- Sur les 10 cas détaillés, au moins 3 décrivent une intervention neuropsychologique réellement mise en place et réalisée par l'étudiant.e.

SUPERVISION

Mas en neuropsychologie

MAS

Maîtrise d'études avancées
Master of Advanced Studies



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Neuropsychologie

septembre 2025



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Université de Genève
Université de Lausanne
Université de Neuchâtel

300 unités de supervision

Acquisition = (1) 50 unités = par l'Université de Genève
 (2) 250 unités = de la responsabilité des étudiant.e.s

- 50 unités fournies par l'Université de Genève
 - supervision réflexive (en groupe)
- 250 unités de supervision (de la responsabilité des étudiant.e.s)

300 unités de supervision

- « Supervision » = présentation du dossier d'un.e patient.e + discussion portant sur le dossier du/de la patient.e
 - Distinction supervision **interne**/supervision **externe**
 - Au moins 100 unités de supervision interne
 - Distinction supervision **individuelle**/en **groupe**
 - Au moins 150 unités de supervision individuelle
 - Distinction supervision en **Suisse**/à **l'étranger**
 - Au moins 150 unités de supervision en Suisse

300 unités de supervision

- Qualification des superviseurs/euses
 - « En règle générale : titre de psychologue + titre de spécialiste en neuropsychologie OFSP ou FSP (ASNP) + 5 ans de pratique après l'obtention du titre de spécialiste »
 - Au moins **100 unités** de supervision par un.e superviseur/euse possédant les qualifications susmentionnées

300 unités de supervision

- Qualification des superviseurs/euses
 - superviseur/euse : psychologue + exerce en Suisse
 - Supervision externe : titre de psychologue + titre de spécialiste OFSP/FSP + 5 ans de pratique après obtention du titre de spécialiste
 - Supervision interne : titre de psychologue + titre de spécialiste OFSP/FSP
 - superviseur/euse : psychologue + exerce à l'étranger
 - Équivalence des qualifications documentée et soumise à l'approbation du Comité directeur

300 unités de supervision

- Qualification des superviseurs/euses
 - superviseur.se : **non psychologue** (domaine professionnel en lien avec la neuropsychologie)
 - Qualifications documentées et soumises à l'approbation du Comité directeur
 - **50 unités max.**

CHARTRE

Mas en neuropsychologie

MAS

Maîtrise d'études avancées
Master of Advanced Studies



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Neuropsychologie

septembre 2025



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Université de Genève
Université de Lausanne
Université de Neuchâtel

Charte : par sa signature, le/la responsable hiérarchique s'engage à :

- Garantir que l'encadrement de cette activité clinique soit assuré par des **psychologues spécialistes en neuropsychologie**, que cet encadrement soit **régulier**, et qu'un cadre **sécurisant** soit fourni aux psychologues.
 - A. En principe, il s'agit de supervision par un.e psychologue détenant le titre fédéral ou FSP (ASNP) de spécialiste en neuropsychologie depuis 5 ans
 - B. En ce qui concerne la régularité,
 - un **minimum de 2 heures** de supervision interne individuelle par semaine est attendu (pour un ETP),
 - Encadrant.e.s en principe engagé.e.s à un taux d'activité de 50% minimum dans l'institution et présent.e.s sur le lieu de pratique.
 - C. Un encadrement **sécurisant** est fourni, qui veille à ce que soient confiées au/à la psychologue en formation des **tâches auxquelles il/elle a été préparé.e et des situations adaptées à son niveau de formation**.

Charte : par sa signature, le/la responsable hiérarchique s'engage à :

- Permettre aux psychologues de bénéficier d'un **soutien à leur formation clinique générale**, en pouvant notamment prendre activement part aux activités de formation organisées *in situ* et, le cas échéant, aux activités pluridisciplinaires utiles à la compréhension des situations cliniques (colloques, présentations de cas, interventions, etc.).
- Garantir que les psychologues puissent **dégager le temps nécessaire au suivi des heures de formation théorique et pratique du cursus** de formation à la neuropsychologie menant au titre fédéral; *sachant que les modalités relatives au dégagement de ces heures se feront selon les contraintes institutionnelles.*

Charte : par sa signature, le/la responsable hiérarchique s'engage à :

- Délivrer à chaque psychologue, à sa demande ou à l'issue de la période d'emploi, un certificat de travail.
- Cela inclut
 - le tableau détaillé des cas,
 - l'attestation de supervision,
 - l'attestation des heures de pratique clinique.

DURÉE DE LA FORMATION

Mas en neuropsychologie

MAS

Maîtrise d'études avancées
Master of Advanced Studies

Neuropsychologie

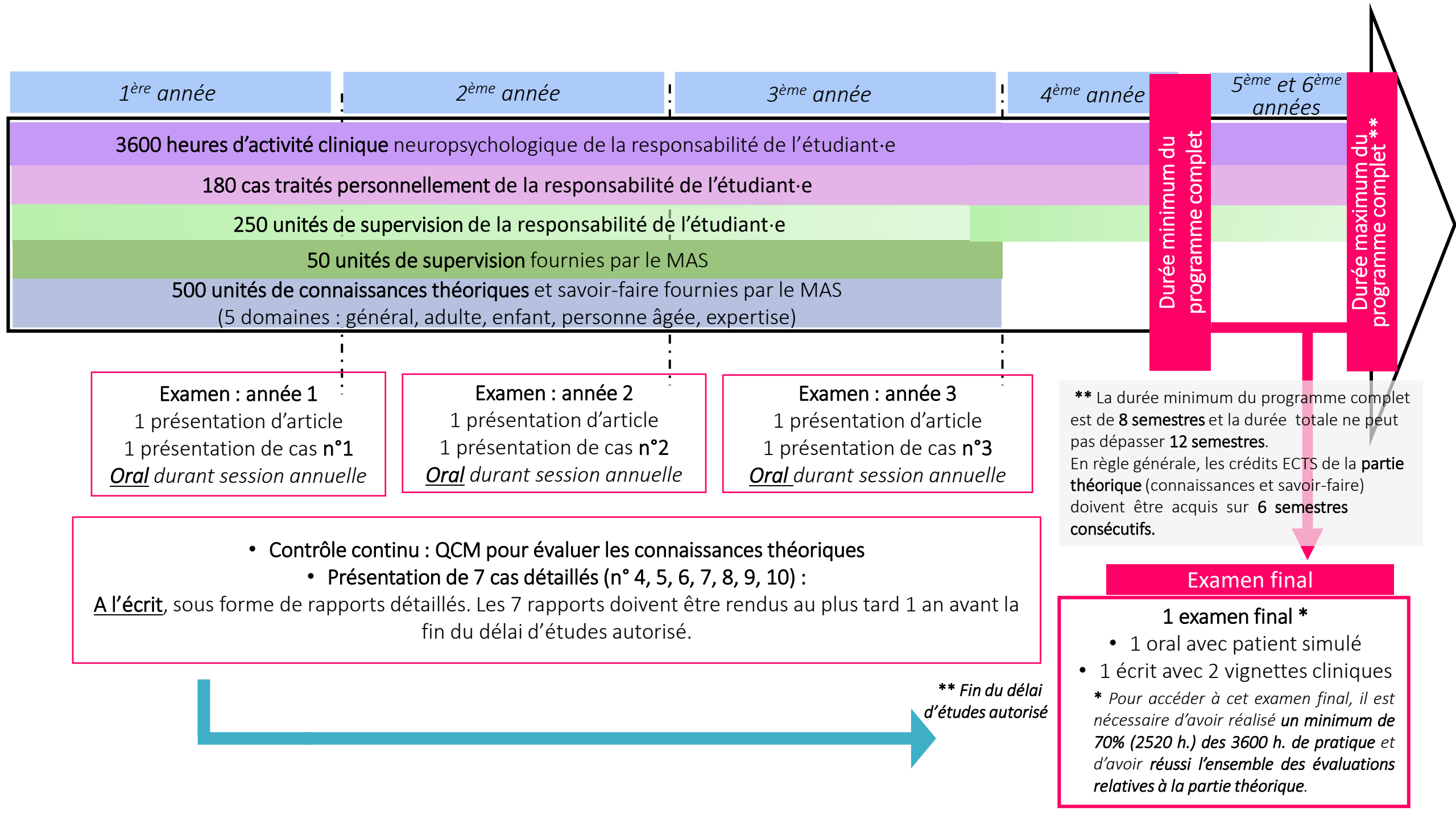
septembre 2024



MAS en neuropsychologie

Selon le Règlement, la durée des études :

- Durée minimum : 8 semestres
- Durée maximum : 12 semestres
- Dérogation possibles accordées par le/la Doyen.ne de la FPSE (jusqu'à 4 semestres max.)



CONDITIONS D'ADMISSIONS

Mas en neuropsychologie

MAS

Maîtrise d'études avancées
Master of Advanced Studies



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Neuropsychologie

septembre 2025



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Université de Genève
Université de Lausanne
Université de Neuchâtel

Conditions d'admission

- **Maîtrise universitaire en psychologie**
(ou équivalent)

Formation de base en
Neuropsychologie équivalente à
18 ECTS
(acquis en pré-grade ou après)

Domaines:

Adulte (min. 3)

Enfant (min. 3)

Pers. âgée (min. 3)

Fonction & Méthodes (entre 3 et 6)

- **CONTRAT** (stage ou travail) en tant que psychologue dans le domaine de la neuropsychologie clinique

- **Processus de SELECTION**

Prends en compte le parcours de formation & expérience professionnelle (notam en institution de type A)

Finance et inscription

CHF 25'000

Comprend :

- . La formation théorique
- . 50 unités de supervision
- . Examens annuels
- . Cas écrits
- . Examen final

Ne comprend pas

- . Les 100 unités minimum de supervision interne sur le lieux de pratique. Celles-ci sont en principe fournies dans le cadre du stage/emploi dans les institutions
- . Les 150 unités maximum de supervision externe aux lieux de pratique professionnelle. Les tarifs habituels par heure s'échelonnent généralement entre CHF 150.- et 190.-

<https://www.unige.ch/fapse/lesetudes/mas/neuropsych-clinique>



Maîtrises universitaires d'études avancées

MAS - Neuropsychologie

- Formation
- Objectifs
- Programme d'études
- Conditions d'admission
- Contacts et informations
 - Secrétariat
 - Informations sur les conditions d'admission
- Frais d'inscription
- Modalité d'inscription
- Lieux de pratique ou institutions
- Références légales et accréditations
- FAQ

Contacts

- **Secrétaire du MAS** en neuropsychologie:
M. Antonio Castro
 - E-mail: masneuropsychologie@unige.ch
- **Coordinatrice du MAS** en neuropsychologie:
Dre Gwladys REY
 - E-mail: Gwladys.Rey@unige.ch



